

ÉCOLE MATERNELLE Jean COCTEAU

2 Allée des marronniers

78600 Maisons-Laffitte

Tel : 01 34 93 71 75

Mail : 0783071p@ac-versailles.fr

Site internet : <https://matercocteau.toutemonecole.fr/>

BIENVENUE À VOUS ET À VOS ENFANTS !

Ce document a pour but de vous aider à préparer au mieux l'arrivée à l'école. Afin que cette entrée dans la scolarité se fasse dans de bonnes conditions, nous avons regroupé les renseignements et les recommandations qui nous paraissent importants, et qui ont pour but le **bien-être des enfants**. Nous vous demandons d'en prendre connaissance et sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Pour venir à l'école, les enfants doivent être prêts pour la vie en collectivité, c'est-à-dire préparés à la séparation avec leurs parents et être propres.

L'école maternelle est la première étape du système scolaire. Elle est obligatoire dès 3 ans. Elle est le lieu d'apprentissages. Elle n'est pas la continuité de la crèche ou de l'assistante maternelle, ni une garderie. L'entrée de votre enfant à l'école maternelle est une étape importante de sa vie qui va s'accompagner de changements. En collectivité, les enfants pourront être davantage malades prévoyez une solution alternative pour les faire garder.

QU'EST CE QUE L'ÉCOLE ?

Durant 3 ans, il sera proposé à votre enfant des activités motrices, langagières, logiques et artistiques. Il développera sa personnalité et fera l'apprentissage de la vie en groupe. Ces années sont très importantes car elles préparent votre enfant à l'école élémentaire par l'acquisition de techniques précises et par de véritables apprentissages.

Ceux-ci feront l'objet d'un bilan dans le carnet de suivi des apprentissages où seront notées les réussites.

L'école fonctionne selon un règlement intérieur qu'il convient de lire attentivement et de respecter.

Votre enfant sera dans une classe encadrée par une enseignante et une Atsem, avec de nombreux autres élèves (25 à 30). Il est donc important qu'il soit autonome au niveau de ses besoins physiologiques (manger seul, savoir se déshabiller et se rhabiller pour passer aux toilettes, savoir enlever et mettre ses chaussures, ranger ses vêtements à son portemanteau).

CANTINE et PÉRISCOLAIRE

Ces services sont gérés directement par la mairie.

Les menus sont consultables sur le site de la mairie.

Le comptage et la commande définitive des repas se faisant avant 9h, les enfants absents en matinée ne peuvent revenir qu'à 13h20.

VÊTEMENTS : pensez « SIMPLE et PRATIQUE »

Les enfants sont amenés au cours de la journée à effectuer des activités physiques (dans la cour de récréation, dans la salle de jeux) et parfois salissantes (peinture, collage). Il est important de les habiller de façon simple et pratique : **vêtements faciles à mettre et à enlever tout seul, chaussures sans lacets**, pas de bretelles, de ceinture, de cordons, ni de salopettes, de vêtements à paillettes, de chaussures à lumières, éviter les vêtements que vous craignez d'abîmer, penser à attacher les cheveux longs. Pour pouvoir reconnaître les vêtements perdus par les enfants, il est indispensable d'écrire leur nom et leur prénom dessus.

LE JOUR DE LA RENTRÉE

Parlez auparavant à votre enfant de l'école et de ce qu'il va y faire.

Apportez son doudou dans un petit sac à dos léger (sans roulettes) avec des vêtements pour un change complet (la tétine uniquement pour la sieste). Les jouets, la nourriture/boisson, les médicaments, la crème solaire ou les bijoux ne sont pas autorisés.

Ne partez pas sans avoir dit au revoir à votre enfant et sans lui avoir bien expliqué quand vous reviendrez le chercher.

HORAIRES et CALENDRIER

Nous comptons sur vous pour respecter les horaires, ce qui est important d'une part pour l'enfant et d'autre part pour l'organisation de l'école

MATIN 8h25-11h30

APRES MIDI 13h30- 16h25

(pas d'école le mercredi).

L'accueil est assuré 10 minutes avant l'horaire d'entrée, les portes se ferment à l'heure.

LE PORTAIL SERA FERME A CLES EN DEHORS DES HORAIRES.

Il n'y a pas de secrétariat pour répondre au téléphone ou à l'interphone pendant les horaires d'école.

La rentrée 2025 se fera le **lundi 1er septembre** de façon échelonnée (voir affichage à l'extérieur de l'école la veille au soir). Vous trouverez le calendrier des vacances scolaires sur le site de l'Education Nationale.

PAS D'INQUIETUDES

Il est conseillé de prendre un peu de temps pour votre enfant le jour de la rentrée ($\frac{1}{2}$ heure à 1 heure), mais aussi de savoir partir quand il le faut.

Si vous êtes confiants, tout se passera bien.

Il est normal que certains enfants pleurent au moment de la séparation avec leurs parents, et ce encore pendant plusieurs semaines après la rentrée.

Ce n'est pas pour autant le signe qu'ils sont malheureux à l'école.

Les larmes sèchent vite une fois les parents partis.

Les adultes travaillant dans l'école sont très attentifs au bien-être des élèves.

S'il y a un événement concernant votre enfant, vous serez informés.

Dans le cas contraire, c'est que tout se passe bien.

Pendant les mouvements de sortie et d'entrée de classe, il est difficile de discuter avec les enseignants qui ont les élèves sous leur responsabilité.

L'école prête parfois des vêtements à l'enfant en cas « d'accidents » de propreté et d'oubli du sac personnel. Ces vêtements devront impérativement être rendus au plus vite **lavés et repassés** à l'école.

Des informations seront mises en ligne sur le site internet de l'école régulièrement. Il est important que vous y inscriviez afin d'en recevoir les notifications.

Vous trouverez le règlement intérieur de l'école sur le site dans la rubrique « Documents ».

Une réunion de présentation de la classe et de rencontre avec l'équipe enseignante aura lieu courant septembre. La date vous sera communiquée quelques jours avant. Il est important que vous y participiez.

INFOS COMPLEMENTAIRES

Pour tout ce qui concerne le centre de loisirs maternel (CLM) (8h00/8h15 et 16h30/19h00, accueil des parents à partir de 17h30) : appeler directement au 01 34 93 71 55 ou mail : clm.cocteau@maisonslaffitte.fr

Pour les PAI (Projet d'Accueil Individualisé):

contacter le Centre Médico Scolaire de Sartrouville : 01 39 13 62 91

ou par mail : cms.sartrouville@ac-versailles.fr.

Aucun traitement personnalisé ou médicament administré à votre enfant en l'absence de PAI.

SECURITE

Les poussettes et les vélos ne doivent pas rester dans l'enceinte de l'école pendant le temps scolaire, des arceaux sont prévus sur le trottoir.

Lors des mouvements d'entrée et de sortie, les vélos et trottinettes restent à l'extérieur.

Les chiens, même en laisse, ne sont pas autorisés dans la cour.